

DEMANDE DE PRÊT DES TENTES INTERCOMMUNALES (version 2022)

CONDITIONS D'ACCÈS :

- Vous êtes : Une Commune
 Une Association du territoire du Grand Cubzaguais
 Une Association hors territoire du Grand Cubzaguais

Pour les conditions d'attribution de prêt de tentes intercommunales, se référer au règlement d'intervention pour l'attribution des subventions et le soutien à la vie associative (article VI, page 07).

INFORMATIONS DU DEMANDEUR :

Nom de l'entité :

.....

Nom/Prénom du Maire ou du Président :

.....

Adresse de la Mairie ou du siège de l'Association :

.....

Nom/Prénom de la personne en charge du suivi de dossier (si différente) :

.....

E-mail de contact :

.....

Téléphone de contact :

.....

VOTRE DEMANDE :

Dimension d'un barnum 5x8m (40m²) avec 4 côtés démontables - Parc complet = 14 barnums.

Dimension d'une tente pliante 3x4m (12m²) avec 3 côtés démontables - Parc complet = 3 tentes pliantes.

Le transport, le montage et le démontage ne sont pas compris dans le prêt.

Nombre de tentes souhaité : Barnum (8x5m) - Quantité :

Tente pliante (3x4m) - Quantité :

Date de votre manifestation :

.....

Période du prêt souhaitée

Du..... au

Une oriflamme avec le logo de la Communauté de Communes vous sera remise en même temps que vos tentes. Pensez à sa restitution à la fin de votre prêt.

Demande à renvoyer :
 par e-mail à
vie.associative@grand-cubzaguais.fr
 ou par voie postale au
 365 av. Boucicaut, 33240 St-André-de-Cubzac
 Renseignements :
 06 78 68 78 35 (M. Mora)

Fait à

Le/...../.....

Signature

CADRE RÉSERVÉ À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Date de réception de la demande :

Transmis au service technique le :

Avis : Favorable Défavorable

Observations :

Notifié le